

**Bulletin des Adjudications****Publication du Service Fédéral e-Procurement**

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles



+32 27408000



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur**I.1) Nom et adresses** ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: Ville de Charleroi			Numéro national d'identification: ² 0207.310.774_22257
Adresse postale: Place Charles II, 14-15			
Ville: Charleroi	Code NUTS: BE32B	Code postal: 6000	Pays: Belgique
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel: laurent.lecomte@igretec.com			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) http://www.charleroi.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=474376			

I.2) Procédure conjointe

☐ Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe, En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
☐ Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

☒ Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=474376
☐ L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
☒ le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
☐ autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées
☒ par voie électronique via: (URL) https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Charleroi-2023-07-F02
☐ au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
☐ à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
☒ La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=50984

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

☐ Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	☐ Agence/office régional(e) ou local(e)
☐ Agence/office national(e) ou fédéral(e)	☐ Organisme de droit public
☒ Autorité régionale ou locale	☐ Institution/agence européenne ou organisation internationale
	☐ Autre type:

I.5) Activité principale

☒ Services généraux des administrations publiques	☐ Logement et équipements collectifs
☐ Défense	☐ Protection sociale
☐ Ordre et sécurité publics	☐ Loisirs, culture et religion
☐ Environnement	☐ Éducation
☐ Affaires économiques et financières	☐ Autre:
☐ Santé	

Marché de services ayant pour objet la désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour l'étude du marché de travaux et de sécurisation du site « Le Rockerill ».

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Marché de services ayant pour objet la désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour l'étude du marché de travaux et de sécurisation du site « Le Rockerill ».	Numéro de référence: ² Charleroi-2023-07-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 71000000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché ☐ Travaux ☐ Fournitures ☒ Services	
II.1.4) Description succincte: Marché de services ayant pour objet la désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour l'étude du marché de travaux et de sécurisation du site « Le Rockerill » situé rue de la Providence, 136 à 6030 Marchienne-au-Pont. Le projet consiste à désigner un auteur de projet pour les travaux de rénovation et de mise en conformité du bâtiment. Le bâtiment étant une ancienne friche industrielle transformée en fleuron de la culture alternative, il est fondamental que le projet tienne compte dans la réflexion globale de l'étude de l'architecture industrielle du site, ainsi que celui de l'environnement immédiat en mettant en valeur tous les éléments iconiques de cette architecture. Le présent marché concerne donc une mission complète d'étude et de suivi de l'exécution des travaux qui comporte toutes les prestations ordinaires incombant à l'architecte et à l'ingénieur. Les prestations relevant des techniques spéciales (chauffage, air conditionné, ventilation, électricité, éclairage, sécurité incendie et intrusion), du domaine de la stabilité et de la PEB (performance énergétique des bâtiments) devront également être assurées dans le cas où des éléments de l'enveloppe sont à modifier/remplacer. La mission inclut également la réalisation et la coordination d'une étude concernant l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite. Le budget maximum alloué aux travaux est de 5.400.000 € TVAC, quelles que soient les contraintes techniques qui seront rencontrées.	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [504909.09] Monnaie: EUR (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots ☐ oui ☒ non Il est possible de soumettre des offres pour ☐ tous les lots ☐ nombre maximal de lots: ☐ un seul lot ☐ Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: ☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Marché de services ayant pour objet la désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour l'étude du marché de travaux et de sécurisation du site « Le Rockerill ».

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ²	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE32B] Lieu principal d'exécution: site « Le Rockerill » situé rue de la Providence, 136 à 6030 Marchienne-au-Pont	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> Le marché est fractionné en 1 tranche ferme et 3 tranches conditionnelles : Tranche ferme : ETUDES • Phase 1 - Esquisses • Phase 2 - Avant-projet 1ère tranche conditionnelle : PERMIS D'URBANISME • Phase 3 – Dossier de demande de permis d'urbanisme (le cas échéant) 2ème tranche conditionnelle : PROJET ET PASSATION • Phase 4 – Projet définitif (rédaction de la partie technique et des plans pour la finalisation du cahier des charges de travaux). • Phase 5 – Passation du marché de travaux 3ème tranche conditionnelle : REALISATION • Phase 6 – Contrôle de l'exécution des travaux • Phase 7 – Réception provisoire des travaux • Phase 8 – Décompte final des travaux • Phase 9 – Réception définitive des travaux	
II.2.5) Critères d'attribution: ☐ Critères énoncés ci-dessous ☐ Critère de qualité ^{1, 2, 20} ☐ Coût ^{1, 20} ☐ Prix ²¹ - Pondération: ☒ Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [504909.09] Monnaie: EUR <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: 48 ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ☐ oui ☒ non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération ☐ oui ☒ non	
II.2.11) Information sur les options Options ☐ oui ☒ non Description des options:	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques ☐ Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ☐ oui ☒ non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires: 1) Information sur les délais : Un délai d'exécution de maximum 240 jours ouvrables à dater du lendemain de la notification est prévu et ce, jusqu'à la remise par l'adjudicataire du dossier de travaux pour le passage au Conseil communal (phases 1 à 4). Le marché comporte également un volet lié à la passation et à l'exécution des travaux (phases 5 à 9). Considérant qu'à défaut de connaître le résultat de l'étude du projet, le pouvoir adjudicateur ne peut pas être en mesure de déterminer avec précision la date de fin des travaux. Dès lors, compte tenu de la partie du marché liée à l'exécution des travaux, la durée totale du marché sera supérieure à 48 mois. 2) Information sur les honoraires : Les honoraires sont fixés forfaitairement par le pouvoir adjudicateur à 11 % du montant estimé des travaux, à savoir que les honoraires à percevoir par l'auteur de projet s'élèvent à un total estimé à 490.909,09 € HTVA soit 594.000,00 € TVAC (honoraires calculés sur base d'un montant des travaux, estimé à 5.400.000,00 € TVAC) et se répartissant comme suit :	

Marché de services ayant pour objet la désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour l'étude du marché de travaux et de sécurisation du site « Le Rockerill ».

- Pour la tranche ferme (phases 1 et 2) : les honoraires à percevoir par l'auteur de projet sont estimés à 122.727,00 € HTVA, soit 148.499,67 € TVAC
- Pour la tranche conditionnelle n°1 (phase 3) : les honoraires à percevoir par l'auteur de projet sont estimés à 24.545,45 € HTVA, soit 29.699,45 € TVAC
- Pour la tranche conditionnelle n°2 (phases 4 et 5) : les honoraires à percevoir par l'auteur de projet sont estimés à 122.727,27 € HTVA, soit 148.500,00 € TVAC
- Pour la tranche conditionnelle n°3 (phases 6 à 9) : les honoraires à percevoir par l'auteur de projet sont estimés à 220.909,10 € HTVA, soit 267.300,01 € TVAC

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

III.1.2) Capacité économique et financière

☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité financière et économique fixés ci-dessous qu'il justifiera par :**

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² **Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant :**

Le chiffre d'affaires global cumulé pour les trois derniers exercices disponibles doit être minimum de 1.000.000 €

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **I. CAPACITE TECHNIQUE**

Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

• **Concernant l'architecte :**

Une liste des principaux services prestés et réceptionnés définitivement au cours des cinq dernières années au maximum en indiquant le montant du marché, le montant des honoraires, la période et le destinataire public ou privé.

• **Pour l'ingénierie :**

Une liste des principaux travaux exécutés et réceptionnés définitivement au cours des cinq dernières années au maximum indiquant le montant des travaux, la période et le destinataire public ou privé ;

II. CAPACITE PROFESSIONNELLE

Pourra être sélectionné le soumissionnaire qui justifiera sa capacité professionnelle par l'indication des titres d'études et professionnels du prestataire de services.

• **Concernant l'architecte :**

Au moins un des membres de l'équipe constituée doit être diplômé en architecture ou une équivalence à ce diplôme, propre à son pays d'origine. Une copie du diplôme est exigée.

Il produira en outre la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des Architectes ou à une organisation similaire propre à son pays d'origine. En outre, au moins un des membres de l'équipe disposera d'une expérience professionnelle suffisante.

• **Pour l'ingénierie :**

Au moins un des membres de l'équipe constituée disposera du titre d'ingénieur civil ou industriel en construction ou une équivalence à ces diplômes, propre à son pays d'origine. Une copie du diplôme est exigée. En outre, au moins un des membres de l'équipe disposera d'une expérience professionnelle suffisante.

Le soumissionnaire devra joindre, outre la copie du diplôme et la preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes (ou équivalence) pour l'architecte, les curriculums vitae des membres de l'équipe répondant aux exigences requises. Ces derniers mentionneront entre autre les qualifications et expériences.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² **I. CAPACITE TECHNIQUE :**

• **Concernant l'architecte :**

Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant :

• **Au minimum 1 référence portant sur l'étude de travaux de rénovation de patrimoine immobilier à caractère industriel, d'un montant total minimum de 750.000,00 € HTVA de travaux, au cours des cinq dernières années. La référence doit être accompagnée d'une attestation de bonne exécution.**

• **Au minimum 1 référence portant sur des études dans des bâtiments publics, d'un montant total minimum de 2.000.000,00 € HTVA de travaux, au cours des cinq dernières années. La référence doit être accompagnée d'une attestation de bonne exécution.**

de bonne exécution.

• **Pour l'ingénierie :**

Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant :

• **Au minimum de 2 références portant sur des services de rénovation de bâtiments ayant une structure métallique, d'un montant total minimum de 500.000,00 € HTVA de travaux suivis, au cours des cinq dernières années, est exigé. La référence doit être accompagnée d'une attestation de bonne exécution.**

Dispositions communes à ce qui précède :

Le soumissionnaire présente les références, qu'il estime pertinentes par rapport à l'objet du marché. Les références dans lesquels l'architecte est impliqué comme chef de projet au sein d'une autre équipe sont prises en considération.

Le soumissionnaire détaillera, pour chaque référence :

- **La localisation ;**

- **Le type d'intervention (rénovation, construction, extension, ...) ;**

- **Le type de bâtiment (affectation et superficie) ;**

- **Le montant des travaux (estimé ou final) ;**

- **L'identité du maître de l'ouvrage ;**

- **Les illustrations (photos, plans, croquis, etc.) nécessaires à la bonne compréhension du projet par rapport à l'objet du marché ;**

- **Les attestations de bonne exécution.**

II. CAPACITE PROFESSIONNELLE :

• **Concernant l'architecte :**

Au moins un des membres de l'équipe constituée doit être diplômé en architecture ou une équivalence à ce diplôme, propre à son pays d'origine. Une copie du diplôme est exigée.

Il produira en outre la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des Architectes ou à une organisation similaire propre à son pays d'origine. En outre, au moins un des membres de l'équipe disposera d'une expérience professionnelle suffisante.

Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant :

Marché de services ayant pour objet la désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour l'étude du marché de travaux et de sécurisation du site « Le Rockerill ».

- Au moins un des membres de l'équipe constituée justifiera d'une expérience professionnelle en tant qu'architecte (ou équivalence à ce diplôme) d'au minimum 10 années.
 - Pour l'ingénierie :
Au moins un des membres de l'équipe constituée disposera du titre d'ingénieur civil ou industriel en construction ou une équivalence à ces diplômes, propre à son pays d'origine. Une copie du diplôme est exigée. En outre, au moins un des membres de l'équipe disposera d'une expérience professionnelle suffisante.
Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant :
 - Au moins un des membres de l'équipe constituée justifiera d'une expérience professionnelle en tant qu'ingénieur en construction d'au minimum 5 années.
- Le soumissionnaire devra joindre, outre la copie du diplôme et la preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes (ou équivalence) pour l'architecte, les curriculums vitae des membres de l'équipe répondant aux exigences requises. Ces derniers mentionneront entre autre les qualifications et expériences.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

- ☐ Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- ☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession *(seulement pour les marchés de services)*

- ☐ La prestation est réservée à une profession déterminée
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

- ☒ Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure ☒ Procédure ouverte ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Procédure restreinte ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Procédure concurrentielle avec négociation ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Dialogue compétitif ☐ Partenariat d'innovation
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique ☐ Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre ☐ Accord-cadre avec un seul opérateur ☐ Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ² ☐ Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique ☐ Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue ☐ Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier
IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation) ☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations
IV.1.6) Enchère électronique ☐ Une enchère électronique sera effectuée Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics ☒ oui ☐ non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ² Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation Date: (jj/mm/aaaa) 02/04/2024 Heure locale: (hh:mm) 00:00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴ Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹ [FR]
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: 8 (à compter de la date limite de réception des offres)
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres Date: (jj/mm/aaaa) 02/04/2024 Heure locale: (hh:mm) 00:00 Lieu: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

Marché de services ayant pour objet la désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour l'étude du marché de travaux et de sécurisation du site « Le Rockerill ».

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable ☐ oui ☒ non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- ☐ La commande en ligne sera utilisée
☐ La facturation en ligne sera acceptée
☐ Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

I. SEUIL MINIMUM D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché ne sera attribué qu'à la condition qu'au moins une offre régulière ait obtenu un minimum de 50 % des points sur la base des critères d'attribution.

II. PRIME DE PARTICIPATION

Excepté l'adjudicataire du marché, chacun des soumissionnaires sélectionnés ayant remis une offre régulière obtenant au moins 50 % des points sur la base des critères d'attribution et classée en ordre utile parmi les 4 premières, recevra une indemnité forfaitaire d'un montant de 4.000 EUR pour la participation à la procédure. Il s'agit d'une indemnité, la TVA n'est dès lors pas d'application.

III. MOTIFS D'EXCLUSION

se référer aux articles 67 à 70 de la loi du 17 juin 2016 et aux articles 61 à 63 de l'AR du 18 avril 2017 détaillés dans le CSCH. Il est fait usage du DUME.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: **Conseil d'Etat**

Adresse postale: **Rue de la Science, 33**

Ville: **BRUXELLES**

Code postal: **1040**

Pays: **Belgique**

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours: **15 jours et 60 jours.**

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) **26/02/2024**

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise